



JOURNÉE DES FEMMES DU 8 MARS 2004

LES FEMMES DANS LES ASSOCIATIONS

Premiers résultats de l'enquête sur le profil des dirigeants bénévoles des associations

Muriel TABARIÉS
Chercheur
Université de Paris1 - Panthéon-Sorbonne

Viviane TCHERNONOG
Chercheur au CNRS

MATISSE CNRS
Université de Paris1 - Panthéon-Sorbonne
Maison des sciences économiques
106 boulevard de l'Hôpital
75 013 PARIS

<http://matisse.univ-paris1.fr>

La place des femmes dans les associations : un questionnement récent

Jusqu'à une période récente, le monde associatif était assez mal connu : aux difficultés liées au repérage des associations par le système d'observation statistique s'ajoutaient celles qui tiennent à l'absence de répertoire des associations ou à l'hétérogénéité de celles-ci et qui rendaient difficiles des tentatives de cadrage économique ou sociologique du secteur associatif. Si plusieurs travaux se sont développés dans la dernière décennie, les données quantitatives sur les associations restent encore peu nombreuses, et a fortiori les données sexuées. Le questionnement relatif à la place des femmes dans les associations est donc récent : on peut situer aux premières Assises de la vie associative en 1999 une interrogation explicite du monde associatif sur la place des femmes dans les associations¹.

Les formes de la participation des acteurs associatifs à la vie de l'association sont nombreuses. Adhérents, bénévoles, créateurs, salariés, dirigeants : l'accès des hommes et des femmes aux associations est multiple. Quelle est la place des femmes aux différents niveaux de participation, d'engagement, de production ou de responsabilité associative ? L'amorce des réponses à cette question résulte de différents travaux et enquêtes qui viennent d'être conduits ou qui sont en cours d'exploitation.

Il est apparu important de rassembler, à l'occasion de la journée des femmes du 8 mars 2004, un ensemble de données permettant de situer la place des femmes dans les associations : ce texte présente ainsi dans une première partie des données de différentes sources relatives aux modalités de l'accès des femmes aux associations en tant que salariées, adhérentes ou bénévoles et dans une deuxième partie les premiers résultats d'une enquête conduite en 2003 par le laboratoire MATISSE du CNRS sur le profil des dirigeants associatifs et qui s'est effectuée dans le cadre du programme *Économie sociale et solidaire en région* de la Délégation à l'économie sociale.

Quelques chiffres sur les associations

880 000 associations vivantes et actives en 2001 (MATISSE – CNRS)

1 300 000 salariés en 2000 (UNEDIC)

12 millions de bénévoles en 2002 (INSEE)

21,6 millions de membres d'associations (INSEE)

71 500 créations d'associations en 2003 (Ministère de l'Intérieur)

Un budget cumulé de l'ordre de 47 milliards d'euros (Enquête MATISSE – CNRS)

Une moindre participation des femmes à la vie associative à presque tous les niveaux ...

Depuis quelques années, grâce à différentes enquêtes comme l'Enquête sur les conditions de vie des ménages de l'INSEE², les enquêtes sur le bénévolat d'E. Archambault³, les travaux de L. Prouteau⁴ sur le bénévolat, l'enquête du CREDOC⁵ sur la participation des Français à la vie associative, on dispose d'informations de cadrage sur la place des femmes parmi les salariés, les adhérents et les bénévoles des associations. Ces différents travaux nous montrent tous que l'accès des femmes à la vie associative est inférieur à celui des hommes dans tous les types de participation sauf en ce qui concerne les salariés, mais que les différences observées ont tendance à s'atténuer.

sauf au niveau de l'emploi salarié qui est largement féminin : 2 salariés d'associations sur 3 sont des femmes

Sur les quelque 880 000 associations estimées vivantes et actives en 2001, près de 145 000 ont recours de façon ponctuelle ou régulière à l'emploi salarié, les autres associations ne s'appuyant que sur le travail bénévole pour développer leur projet. Selon l'UNEDIC, les associations employeurs

¹ Atelier de M. MITRANI aux Assises de la vie associative -1999

² Enquête Permanente sur les conditions de vie des ménages de l'INSEE – 1983- 1996 - 2002

³ E. ARCHAMBAULT - 2002

⁴ L. PROUTEAU - 2002

⁵ CREDOC, enquête auprès des ménages, 1999

comptent environ 1 300 000 emplois salariés parmi lesquels 68% sont occupés par des femmes.

La très forte féminisation des emplois associatifs a plusieurs origines : d'une part, les emplois féminins sont souvent de type tertiaire, les fonctions exercées sont souvent des fonctions administratives, de secrétariat, d'accueil et les champs d'activité sont souvent les services sociaux, la santé, l'éducation, c'est-à-dire des secteurs d'activité dans lesquels les associations jouent un rôle important. D'autre part le caractère occasionnel ou saisonnier⁶ de nombreux emplois associatifs, et en particulier la forte précarité des emplois et l'importance du travail à temps partiel dans le secteur associatif contribuent aussi à expliquer l'important taux de féminisation des emplois salariés dans les associations. Le tableau suivant montre que la féminisation des emplois associatifs est générale puisqu'elle concerne toutes les régions métropolitaines, même si elle apparaît moins élevée dans quelques régions, et notamment l'Île-de-France qui compte un nombre élevé de sièges d'associations dans lesquelles les femmes apparaissent moins présentes en tant que salariées. Les exploitations des Déclarations annuelles de données sociales effectuées par l'INSEE dans les différentes régions permettront de disposer très bientôt de données beaucoup plus précises sur le profil des femmes salariées dans les associations.

Tableau 1 Taux de féminisation et répartition des emplois associatifs selon les régions métropolitaines

	Effectif total	Taux de féminisation des emplois associatifs	Répartition des emplois	
			Femmes	Hommes
Nord-Pas-de-Calais	94087	64,1	6,68	7,89
Picardie	34791	64,7	2,49	2,87
Île-de-France	206 177	65,6	15,00	16,54
Centre	50638	68,7	3,86	3,70
Haute-Normandie	37187	67,7	2,79	2,81
Basse-Normandie	36757	67,7	2,76	2,77
Bretagne	82571	66,8	6,11	6,41
Pays-de-la-Loire	91706	71,5	7,27	6,10
Poitou-Charentes	29136	68,7	2,22	2,13
Limousin	14871	68,6	1,13	1,09
Aquitaine	62185	68,1	4,69	4,64
Midi-Pyrénées	59453	70,4	4,64	4,10
Champagne-Ardenne	25655	67,6	1,92	1,94
Lorraine	48847	69,2	3,75	3,51
Alsace	37988	71,7	3,02	2,51
Franche-Comté	27065	69,7	2,09	1,91
Bourgogne	31120	72,2	2,49	2,02
Auvergne	29090	70,0	2,26	2,04
Rhône-Alpes	146 579	69,5	11,29	10,44
Languedoc-Roussillon	50573	67,1	3,76	3,88
Provence-Alpes-Côte d'Azur	99281	67,7	7,45	7,49
Corse	3 931	65,3	0,28	0,32
TOTAL	1 330 516	67,8	100,00	100,00

Source : Unedic 1999

Une adhésion moindre des femmes aux associations malgré un resserrement des écarts : une femme sur trois mais un homme sur deux adhère à une association.

Selon l'enquête sur les Conditions de vie des ménages de l'INSEE, les femmes adhèrent encore beaucoup moins souvent que les hommes aux associations, même si les écarts entre les hommes et les femmes se réduisent : entre 1983 et 1996, le taux d'adhésion aux associations des hommes est

⁶ L'enquête du Matisse évalue à 36% la part des CDD dans les emplois associatifs

passé de 52% à 49% et celui des femmes de 34% à 37%⁷ ; depuis 1996, l'adhésion des femmes aux associations a encore augmenté, passant à 40%⁸ en 2002.

Les enquêtes de l'INSEE montrent aussi que les femmes sont plus nombreuses à adhérer à certains types d'associations, comme les associations de parents d'élèves, les associations religieuses et les clubs du 3^e âge, tandis que les hommes sont plutôt adhérents d'associations liées au monde du travail (syndicats, retraités d'une entreprise, anciens élèves) et d'associations sportives. Nous constatons donc au niveau de l'adhésion une certaine différenciation, liée aux centres d'intérêt des uns et des autres, et aussi reflet d'une différence dans les rôles familiaux et sociaux. En particulier l'investissement des femmes dans les associations de parents d'élèves reflète leur plus grand rôle éducatif au sein de la famille et donc le partage des tâches qui s'y opère entre hommes et femmes, facilité par la moindre implication des femmes dans le monde du travail (plus d'inactives, plus de temps partiel).

Par ailleurs, et toujours selon l'INSEE, depuis une vingtaine d'années, ce sont les associations « centrées sur l'accomplissement individuel » (comme les associations culturelles et sportives) qui gagnent des adhérents au détriment de celles « défendant des intérêts » (parents d'élèves, syndicats et groupements professionnels, qui connaissent un recul). Ce fait, cumulé avec une baisse de la participation dans les familles où la personne de référence est le plus diplômée, permet de parler d'une plus grande ouverture du monde associatif : les écarts de participation entre diplômés et non-diplômés se réduisent, comme se réduisent les écarts entre hommes et femmes et entre jeunes et vieux. Ainsi les femmes sont devenues majoritaires dans les associations culturelles et humanitaires, qui étaient des fiefs masculins dans le passé.

La participation des femmes dans les associations s'est ainsi beaucoup développée en vingt ans, pour des raisons liées à la fois à l'augmentation du nombre de femmes diplômées et actives, au recul des bastions masculins et à la montée de « l'intérêt individuel » dans la pratique associative.

Les femmes moins souvent bénévoles

Si les femmes occupent une grande majorité des emplois salariés au sein des associations, elles sont en revanche moins nombreuses que les hommes à effectuer un travail bénévole dans des associations (22% contre 30%) selon l'enquête de 2002⁹. De même, les plus de 70 ans et les inactifs ont un taux de bénévolat plus faible que les autres, ce qui concerne les femmes qui sont plus nombreuses dans ces catégories. De même, le taux de bénévolat croît avec le niveau de diplôme et le revenu, le taux maximum étant atteint par les diplômés de l'enseignement supérieur (36%) et les plus aisés (32%) : ainsi 55% des bénévoles sont des hommes et 40% ont un diplôme supérieur au bac ; de plus les bénévoles sont plus souvent des actifs (parmi lesquels les enseignants sont nombreux) et des retraités (souvent anciens cadres et professions intermédiaires) que des chômeurs et des inactifs. L'évolution de l'intégration des femmes sur le marché du travail et l'amélioration continue de leurs qualifications laissent à penser que le taux de bénévolat féminin devrait croître dans les années à venir, dans la mesure où les tâches ménagères et éducatives seraient mieux partagées au sein des familles, car l'une des raisons avancées par les femmes pour expliquer leur plus faible participation est leur moindre disponibilité. Il faut garder à l'esprit que ces résultats concernent le bénévolat en général, et pas seulement le bénévolat associatif : 17% des bénévoles agissent dans le cadre d'organismes liés à l'action municipale et à l'école.

Par ailleurs l'enquête de 1997 d'E. Archambault¹⁰ sur les dons et le travail bénévole (2000 personnes interrogées) montre que l'engagement bénévole des femmes est identique à celui des hommes pour les niveaux de diplôme du secondaire et du supérieur, tandis qu'il est inférieur pour les niveaux du primaire et technique. L'enquête montre aussi que le chômage et l'emploi à plein temps, ou encore la présence au foyer d'enfants de moins de 3 ans réduisent le bénévolat des femmes, alors qu'ils augmentent celui des hommes.

Les champs associatifs des bénévoles varient selon le sexe : les femmes se tournent plus volontiers vers la culture, l'éducation, la santé et les associations confessionnelles, tandis que les hommes sont sur-représentés dans les sports et les loisirs, les associations professionnelles, civiques, du logement et du développement local. En ce qui concerne le type de services rendus, l'enquête montre que « l'on

⁷ Insee Première n°542, septembre 1997

⁸ Insee première n° 920, septembre 2003

⁹ Insee Première n° 946, février 2004

¹⁰ E. ARCHAMBAULT - 2002

retrouve les clivages traditionnels du monde du travail comme de la production domestique, sans qu'il y ait de spécialisation absolue ».

et peu impliquées dans la création d'associations : un créateur d'association sur 3 est une femme.

Les données relatives aux créateurs d'association sont très rares : lors de l'enregistrement de la création de l'association, les créateurs fournissent aux sous-préfectures la liste des personnes qui créent l'association ; mais ces informations ne sont pas centralisées ou traitées, de sorte que les statistiques concernant les créateurs sont quasiment inexistantes. Par ailleurs, la liste des créateurs est présentée dans un certain ordre qui préfigure aussi le plus souvent la place qui sera occupée par les créateurs au sein des structures dirigeantes de l'association.

L'enquête conduite dans le Loiret (voir encadré méthodologique) donne un aperçu de la faible part des femmes à la création d'association¹¹. Selon cette enquête, les femmes représentent un tiers de l'ensemble de créateurs d'associations mais les différences apparaissent particulièrement fortes parmi les créateurs de premier rang. Les hommes représentent en effet la grande majorité des présidents fondateurs d'association puisqu'ils représentent 4/5èmes des créateurs de 1er rang, c'est-à-dire des futurs présidents de l'association ; il s'agit là d'une tendance très forte puisque les chiffres sont restés stables à 10 ans d'intervalle.

L'enquête auprès des créateurs conduite par le MATISSE montre aussi que les femmes créateurs de rang 1 ont un profil particulier : souvent sans profession mais lorsqu'elles exercent une activité professionnelle, elles sont souvent enseignantes ou employées. Les secteurs d'activité dans lesquelles elles créent des associations sont plutôt ceux de l'action sociale et de la culture. Les associations créées par des femmes sont relativement plus souvent domiciliées à la mairie lors de la création et relativement moins souvent à leur domicile que celles des hommes. Les associations dont elles sont présidentes sont beaucoup plus volontiers centrées sur des activités locales (quartier, commune) et beaucoup plus rarement positionnées à l'échelle régionale ou nationale.

Tableau 2 Part des hommes et des femmes parmi les créateurs classés selon leur rang lors de l'enregistrement selon le rang

Rang du créateur	Hommes	Femmes	Ensemble
Rang 1	81	19	100
Rang 2	71	29	100
Rang 3	62	38	100
Rang 4	59	41	100
Rang 5	63	37	100
Rang 6	65	35	100
Rang 7	62	38	100
Rang 8	73	27	100
Rang 9	80	20	100
Rang 10	67	33	100
Rang 11	63	37	100
Rang 12	83	17	100
Ensemble	68	32	100

Enquête MATISSE-CNRS sur les trajectoires associatives - 1998

Mais une activité de création d'association comparable à la création d'entreprises

Les chiffres relatifs aux femmes créateurs d'associations peuvent être rapprochés de ceux concernant les créatrices d'entreprises. En effet, la part des femmes parmi les créateurs d'entreprises oscille entre 26% (dans le cas des créations pures¹²) et 30% (dans le cas des créations avec reprises d'entreprises¹³). Les créations d'entreprises par les femmes sont légèrement plus fréquentes que les

¹¹ V. TCHERNONOG - 1999

¹² Insee Première n° 928, octobre 2003

¹³ Insee Première n° 887, mars 2003

créations d'associations, du moins en ce qui concerne les créateurs de rang 1, ce qui peut paraître paradoxal : cela serait oublier que la majorité des entreprises créées par des femmes sont des entreprises sans salarié (professions libérales, commerces etc...) et souvent dans le domaine des services aux particuliers.

Les femmes créatrices d'entreprises sont, comme les créatrices d'associations, des femmes inactives dans près d'un quart des cas, et plus souvent employées, moins souvent cadres que les hommes. Il est intéressant de remarquer que 9% des créatrices d'entreprises exercent leur activité dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'action sociale (contre 3% pour les hommes) et que 25% (contre 14% pour les hommes) le font dans le domaine des services aux particuliers. Les femmes sont même majoritaires dans le domaine de la santé. Ainsi l'on constate, que ce soit au niveau de la création d'association ou au niveau de la création d'entreprise, que les femmes ont un profil et un champ d'activité qui diffèrent de ceux des hommes.

Un premier aperçu de la participation des femmes aux instances dirigeantes des associations à partir de l'enquête sur les conditions de vie des ménages

Rappelons tout d'abord les résultats de la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages de l'INSEE¹⁴ concernant les dirigeants. D'après cette enquête, les adhérents qui participent aux instances dirigeantes des associations sont essentiellement des hommes (dans 60% des cas), même dans les associations où les femmes sont les plus nombreuses. Le seul domaine où ils laissent la place de dirigeant aux femmes est celui des associations de parents d'élèves. Le dirigeant associatif tel qu'il ressort de cette enquête est aussi plus souvent diplômé du supérieur, appartient plus souvent aux couches aisées de la population et est d'âge actif (il a entre 30 et 59 ans).

De même les hommes assument plus souvent des tâches d'animation et de formation/éducation au sein des associations : ils sont alors d'âge actif, mais moins diplômés que les dirigeants et moins aisés, reproduisant ainsi une certaine hiérarchie sociale entre les membres actifs des associations, les catégories supérieures dirigeant l'association, les catégories moyennes l'animant, comme le notent les auteurs de l'étude.

A contrario, les femmes sont plus souvent (comme les jeunes d'ailleurs) participantes ou bénéficiaires des activités associatives, ce qui est un cas plus fréquent dans les associations de loisirs dont l'objet est prioritairement la pratique d'une activité. Ces participants ou bénéficiaires sont par ailleurs plus souvent inactifs et moins diplômés. On trouve une plus forte proportion d'adhérents dirigeants ou chargés de tâches administratives dans les associations de défense des intérêts, où les hommes sont plus nombreux et donc où les femmes ont moins de chances objectivement d'occuper des responsabilités.

Par ailleurs, on assiste entre 1983 et 1996 à une croissance de l'implication des adhérents, y compris au niveau de la prise de responsabilité (46% contre 41%). Cela est particulièrement vrai pour les associations de parents d'élèves, où près des trois quarts des adhérents sont des participants actifs (contre 46% des membres seulement en 1983)¹⁵. Ces grandes évolutions concernant cependant presque tous les types d'associations, on peut considérer que les femmes s'impliquent plus dans la vie associative, à la fois au niveau de leur adhésion et au niveau de leur engagement actif, depuis le début des années quatre-vingt.

Premières données sur le profil des dirigeants bénévoles des associations

Jusqu'à une période récente, les données relatives aux dirigeants n'existaient qu'au niveau monographique. C'est la première fois qu'une enquête sur les dirigeants associatifs, qui concerne environ 1 800 associations et 8 000 dirigeants, donne un point de vue global sur les dirigeants bénévoles de l'ensemble du monde associatif. Par ailleurs, et il est important de le souligner, c'est l'association qui est interrogée, et non pas, comme dans les enquêtes sur l'adhésion ou le bénévolat, les ménages.

¹⁴ Insee Première n° 946, février 2004

¹⁵ Insee Première n° 542, septembre 1997

Méthodologie de l'enquête « Dirigeants et modes de décision dans les associations ».

Le travail repose sur l'appariement de deux enquêtes conduites auprès des associations.

Une première enquête déjà conduite en 2000 à partir des mairies et en direction des associations a permis de collecter une centaine de variables relatives au profil, au financement, à l'emploi salarié et au travail bénévole auprès de 10 189 associations appartenant à tous les départements français ; cette enquête contenait en outre des demandes de précisions en clair relatives au profil des populations bénéficiaires de l'activité des associations qui n'avaient pas encore été exploitées. Les analyses comparatives conduites avec d'autres études ayant procédé de manière différente sur la base de fichiers administratifs ont montré que l'échantillon était proche des caractéristiques par ailleurs connues de la population d'associations pour autoriser, après les redressements effectués, des extrapolations sérieuses.

Une seconde enquête a été conduite spécifiquement en janvier 2003 auprès du même échantillon d'associations : le questionnaire contenait des questions relatives aux acteurs associatifs, aux organes de décision et à leur fonctionnement, aux relations entre les différents acteurs, le point central du questionnement étant cependant le profil des dirigeants bénévoles (Membres du CA, du bureau ou de structures de décision informelles). 1 800 associations ont participé à l'enquête et ont retourné le questionnaire rempli. L'apport le plus original de l'enquête est le repérage du profil des dirigeants bénévoles de l'association. Les analyses portent sur environ 8 000 dirigeants bénévoles d'associations, le dirigeant bénévole est défini pour l'enquête par la présence du dirigeant au bureau ou au CA de l'association.

Les extrapolations effectuées s'appuient sur l'hypothèse d'un nombre d'associations en activité de l'ordre de 880 000 associations, parmi lesquelles 16 % emploieraient des salariés de façon régulière ou intermittente, les autres associations fonctionnant uniquement à partir du travail bénévole.

Une forte prédominance masculine dans les fonctions de président d'association : un président d'association sur quatre seulement est une femme

L'enquête conduite par le MATISSE en 2003 confirme les résultats portant sur la place des femmes parmi les créateurs d'associations : les femmes ne représentent que 39 % des dirigeants d'associations mais elles sont largement minoritaires dans les présidences associatives puisqu'elles ne représentent que 26% des présidents d'associations.

Cependant, c'est surtout pour le poste de président que la place des hommes est prépondérante, car les femmes sont relativement plus souvent trésorières, bien qu'elles restent minoritaires. Pour le poste de secrétaire, les femmes sont à l'inverse plus nombreuses que les hommes. Il s'agit, il est vrai, d'un poste à contenu variable, le secrétaire d'une association pouvant assumer une fonction proche d'un secrétariat classique comme une fonction de responsable assurant une permanence du fonctionnement du bureau ou du CA.

Tableau 3 Sexe des dirigeants (membres du CA ou du Bureau)

	Hommes	Femmes	Total	Effectif de femmes estimé à partir de la projection sur 880 000 associations
Président	74%	26%	100%	230 000
Trésorier	60%	40%	100%	350 000
Secrétaire	45%	55%	100%	480 000
Ensemble des dirigeants *	61%	39%	100%	-

Source : Enquête MATISSE-CNRS auprès des associations – 2003

* Y compris le président, le trésorier ou le secrétaire

Un accès plus important des femmes aux fonctions de dirigeants dans les jeunes associations

On observe également une montée en puissance des femmes dirigeantes et notamment présidentes d'associations dans les associations créées à partir des années quatre-vingt, c'est-à-dire au moment où l'activité associative a connu une forte accélération des créations. Le tableau suivant montre que plus l'association est jeune, plus la participation des femmes dans les instances dirigeantes est élevée. La montée des femmes en qualité de présidentes coïncide grosso modo avec leur entrée massive sur le marché du travail. Ces associations nouvellement créées, parfois par des femmes, se sont avérées plus ouvertes à ces dernières, du fait sans doute de leur objet, comme nous le verrons plus loin. Plus généralement, le faible renouvellement des fonctions de dirigeants bénévoles, qui concerne de nombreuses associations, peut expliquer aussi la faiblesse de la participation des femmes aux processus de décision des associations plus anciennes. L'augmentation de la part des femmes dans les associations créées à partir des années quatre-vingt s'explique ainsi par un double mouvement de croissance de « l'offre » de postes de dirigeants dans les associations nouvelles et de croissance de la participation des femmes à la vie associative et à la vie économique et sociale.

Tableau 4 Répartition des présidents et des présidentes selon l'année de création de l'association

Année de création de l'association	Présidents	Présidentes	Total
avant 1901	2%	2%	2%
de 1901 à 1920	3%	1%	3%
de 1921 à 1944	7%	3%	6%
de 1945 à 1959	9%	5%	8%
de 1960 à 1969	8%	6%	8%
de 1970 à 1979	17%	19%	17%
de 1980 à 1989	25%	29%	26%
de 1990 à 2000	29%	35%	30%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête MATISSE-CNRS auprès des associations – 2003

Femmes dirigeantes bénévoles : dans quelles associations ?

Trois critères apparaissent très importants pour expliquer la participation des femmes aux instances dirigeantes des associations : la nature des populations bénéficiaires, le secteur d'activité et le degré d'ouverture de l'association.

Les femmes souvent aux commandes d'associations tournées vers les populations fragiles ou en difficulté

Tout d'abord, si un grand nombre d'associations sont actives en direction de publics indifférenciés, les femmes apparaissent significativement plus nombreuses dans les présidences d'associations orientées vers les populations fragiles ou en difficulté.

Le plus fort choix des présidentes pour les associations qui s'occupent des populations défavorisées ou en difficulté et des présidents pour celles qui regroupent les amateurs d'un côté et les militants de l'autre permet de dire que les intérêts associatifs des femmes sont en lien avec leurs rôles traditionnels, à savoir l'attention portée aux démunis, la protection, en droite ligne de leur rôle caritatif plus ancien, même s'il ne faut perdre de vue que la majorité des présidents hommes et femmes dirigent des associations tous publics.

Tableau 5 Répartition des présidents et des présidentes selon le type de bénéficiaires de l'association

Bénéficiaires de l'activité	Présidents	Présidentes	Total
tous publics, tous âges, toutes catégories, tous milieux, toutes populations	40%	41%	40%
populations fragiles, vulnérables, en difficulté, en détresse, milieux défavorisés	17%	26%	19%
amateurs, pratiquants, passionnés	10%	7%	10%
catégories définies géographiquement	9%	9%	9%
catégories définies par un rapport au travail	7%	6%	6%
personnes morales	3%	2%	2%
catégories de militants	9%	6%	8%
milieux privilégiés	3%	2%	3%
divers, autres	2%	1%	2%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête MATISSE-CNRS auprès des associations – 2003

Des femmes dirigeantes plus nombreuses dans les secteurs de l'action sociale, de la santé, de l'action humanitaire, de l'éducation

Les données relatives à la part plus importante des femmes parmi les dirigeants d'associations actives en direction des publics fragiles ou en difficulté expliquent leur plus forte représentation dans les secteurs d'activité traditionnellement tournés vers ces publics : les présidents femmes sont majoritaires dans les associations d'action sociale, très présentes dans les associations sanitaires, caritatives et humanitaires, d'éducation, de formation et d'insertion. Elles sont en revanche en retrait dans les associations de défense des droits, des causes et des intérêts et peu nombreuses dans les associations sportives et de défense des intérêts économiques, où elles ne représentent qu'un président sur dix comme le montre le tableau 6.

L'analyse du profil général des associations présidées par des femmes montre ainsi que les femmes sont plus nombreuses dans les associations que l'on pourrait qualifier de remédiation aux difficultés sociales, tandis que les hommes sont plus présents dans les associations militantes, à l'exception des associations de parents d'élèves.

Tableau 6 Répartition des présidences entre les hommes et les femmes selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Total
Action sociale	48%	52%	100%
Santé	64%	36%	100%
Action caritative et humanitaire	66%	34%	100%
Éducation, formation et insertion	67%	33%	100%
Loisirs	69%	31%	100%
Culture	72%	28%	100%
Autres	78%	22%	100%
Défense des droits, des intérêts, des causes	81%	19%	100%
Sports, chasse et pêche	87%	13%	100%
Défense des intérêts économiques et développement local	88%	12%	100%
Ensemble	74%	26%	100%

Source : Enquête MATISSE-CNRS auprès des associations – 2003

Et plus présentes parmi les dirigeants des associations orientées vers autrui

Les différences qui viennent d'être relevées sont confirmées par l'inégale répartition des hommes et des femmes dirigeants d'associations classées selon leur degré d'ouverture¹⁶. Les femmes sont plus nombreuses à diriger les associations orientées vers les autres comme le montre le tableau suivant.

Tableau 7 – Répartition des présidents et des présidentes selon le degré d'ouverture de l'association

Degré d'ouverture	Présidents	Présidentes	Total
Associations orientées vers l'intérêt des membres	48%	43%	47%
Associations orientées vers autrui	52%	57%	53%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête MATISSE-CNRS auprès des associations - 2003

Pour autant, les femmes ne sont pas moins nombreuses à diriger les associations gérant des budgets importants, comme le prouve d'ailleurs leur présence plus forte dans les associations d'action sociale, de santé et d'éducation qui figurent parmi les plus grandes en termes de budget géré et en termes d'emplois salariés ; la taille de l'association n'est donc pas un critère discriminant comme l'illustre le tableau suivant qui montre une présence plus importante des femmes à la tête des associations employeurs qu'à celle des associations de bénévoles.

Tableau 8 Répartition des présidences entre les hommes et les femmes selon l'existence d'emploi salarié dans l'association

Président	Associations sans salarié	Associations employeurs	Ensemble
Hommes	75%	67%	74%
Femmes	25%	33%	26%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête MATISSE-CNRS auprès des associations – 2003

Tableau 9 Répartition des présidents et des présidentes selon le type d'activité

Type d'activité	Présidents	Présidentes	Total
Action caritative et humanitaire	4%	5%	4%
Action sociale	4%	14%	7%
Actions en direction des chômeurs, insertion	2%	2%	2%
Santé	3%	6%	4%
Opinion, expression, défense des droits et des causes	17%	12%	16%
Éducation, formation	3%	5%	3%
Sports, chasse et pêche	25%	11%	20%
Culture	21%	22%	21%
Loisirs et vie sociale	16%	20%	17%
Défense des intérêts économiques et développement local	4%	2%	3%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête MATISSE-CNRS auprès des associations - 2003

¹⁶ L'enquête a permis de différencier les associations dans lesquelles les bénéficiaires sont les adhérents de celles qui sont ouvertes vers autrui et donc dans lesquelles les adhérents sont différents des bénéficiaires.

Un grand nombre de structures dirigeantes non mixtes

Tableau 10 Combinaison des trois premiers postes de dirigeants selon le sexe*.

Président homme / Trésorier homme / Secrétaire homme	27%
Président homme/ Trésorier homme / Secrétaire femme	21%
Président homme/ Trésorier femme / Secrétaire homme	10%
Président homme/ Trésorier femme/ Secrétaire femme	15%
Président femme/ Trésorier homme/ Secrétaire homme	4%
Président femme/ Trésorier homme/ Secrétaire femme	7%
Président femme/ Trésorier femme/ Secrétaire homme	4%
Président femme/ Trésorier femme/ Secrétaire femme	12%
Total	1.00%

Source : Enquête MATISSE-CNRS auprès des associations – 2003

* qu'il s'agisse d'organes statutaires ou de structures informelles.

L'analyse des combinaisons des trois premiers dirigeants de l'association selon leur sexe et leur fonction montre d'abord l'importance des structures non mixtes qui semble favoriser l'accès des femmes aux fonctions de dirigeants: au total 39 % des « bureaux » ne sont pas mixtes, 27% des bureaux sont purement masculins et 12% purement féminins. Relativement à leur nombre, les femmes ont une plus forte tendance à constituer des bureaux non mixtes. La prise en compte des autres dirigeants montre que plus le CA est nombreux, plus la part des femmes s'accroît.

Qui sont les femmes présidentes ou dirigeantes bénévoles ?

Des présidentes plus jeunes, souvent enseignantes et employées

Les présidentes ne diffèrent pas seulement des présidents par leurs centres d'intérêt et le type d'association qu'elles président, mais aussi par l'âge, la catégorie socio-professionnelle, le cadre d'activité professionnelle et le rôle antérieur dans l'association. En effet, les présidentes sont un peu plus jeunes, puisque 6% d'entre elles ont moins de 35 ans (contre 3% des présidents), 21% moins de 45 ans (contre 13%) et que les plus de 65 ans sont moins nombreuses (29% contre 35% chez les hommes). Ainsi les femmes sont présidentes un peu plus tôt que les hommes et le sont moins souvent autour et au-delà de l'âge de la retraite. Ce fait est à relier au fait qu'elles sont plus présentes dans les associations employeurs, où peut jouer un effet « limite d'âge » dans un environnement où les salariés sont nombreux, mais un effet limité aux femmes parce qu'il ne semble pas jouer pour les hommes. L'âge serait plus « handicapant » pour les femmes que pour les hommes, comme cela se vérifie dans d'autres domaines.

Tableau 11 Répartition des présidents et des présidentes selon l'âge

Âge	Présidents	Présidentes	Total
Moins de 25 ans	NS	2%	1%
25 à 35 ans	3%	4%	3%
36 à 45 ans	10%	15%	11%
46 à 55 ans	25%	26%	25%
56 à 65 ans	27%	25%	26%
de 65 à 91 ans	35%	29%	34%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête MATISSE-CNRS auprès des associations - 2003

Tableau 12 Répartition des présidents et des présidentes selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socio-professionnelle	Présidents	Présidentes	Total
Professions libérales, chefs d'entreprise	10%	5%	9%
Cadres supérieurs	10%	7%	9%
Cadres moyens	13%	9%	12%
Enseignants	10%	15%	12%
Employés	6%	15%	9%
Ouvriers	3%	NS	2%
Retraités	42%	32%	39%
Étudiants ou scolaires	NS	1%	1%
Autres inactifs	1%	10%	4%
Autres	4%	5%	4%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête MATISSE-CNRS auprès des associations – 2003

L'effet lié à l'âge se retrouve dans l'activité professionnelle des présidentes qui sont moins souvent retraitées (tandis que près d'un président sur deux est retraité, ce n'est le cas que pour moins d'une présidente sur trois), plus souvent enseignantes et employées, ou inactives, ce qui reflète la structure professionnelle des femmes en général. Cette prépondérance reflète peut-être aussi la plus grande disponibilité offerte par ces professions pour assumer une présidence d'association, ce que l'on retrouve dans le cadre d'activité des présidents actifs qui est dans un tiers des cas le secteur public (pour les deux sexes). Mais tandis que les présidents travaillent ensuite dans le secteur privé (31%), où ils sont souvent cadres, professions libérales, les présidentes travaillent aussi souvent dans des associations que dans le secteur privé (14%). Les femmes présidentes ont ainsi une expérience associative non négligeable, qui les a sans doute préparées à prendre des responsabilités associatives par la suite. Mais on peut aussi estimer qu'elles sont, faute d'expérience dans d'autres secteurs, en quelque sorte enfermées dans le secteur associatif. Cela traduirait surtout leur plus difficile insertion professionnelle. Par ailleurs, on n'observe aucune présidente exerçant le métier d'ouvrière, ce qui est le cas pour les hommes, où l'on trouve des ouvriers présidents d'associations sportives.

Tableau 13 Répartition des présidents et des présidentes d'âge actif selon le cadre d'activité professionnelle

Cadre d'activité professionnelle	Présidents	Présidentes	Total
Non réponse, yc inactifs	15%	23%	17%
secteur public	34%	35%	34%
entreprise	31%	14%	27%
association	8%	14%	10%
autre	11%	13%	12%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête MATISSE-CNRS auprès des associations - 2003

Une trajectoire plus lente des femmes au sein de l'association avant d'en devenir présidente

En ce qui concerne leur rôle antérieur dans l'association, les femmes présidentes ont été plus souvent bénévoles, usagers ou salariées que les hommes, qui eux ont été plus souvent des fondateurs et des adhérents. Cela traduit peut-être un volontarisme plus affirmé pour être président chez les hommes. Mais les différences sont relativement faibles entre les deux sexes. Cette tendance au bénévolat et au salariat plus forte chez les femmes indique une participation peut-être plus longue dans l'activité associative avant la prise de responsabilité (une trajectoire plus lente en quelque sorte) tandis que le passé des hommes indique une plus forte « créativité », même lorsqu'ils ne sont qu'adhérents (et donc une trajectoire plus courte). Cette trajectoire plus longue serait liée au fait que les femmes se sentent généralement moins formées pour prendre des responsabilités.

Enfin, on peut comparer les catégories socioprofessionnelles des femmes dirigeantes d'associations, selon leur rôle au sein du bureau :

Tableau 14 Profil des femmes présidentes, trésorières, secrétaires d'association

Catégorie socio-professionnelle	Présidentes	Trésorières	Secrétaires	Ensemble des dirigeantes (yc les présidentes, trésorières et secrétaires)
Prof. libérales, chefs d'entreprise	5%	4%	4%	9%
Cadres supérieurs	7%	4%	4%	7%
Cadres moyens	9%	10%	10%	13%
Enseignantes	15%	9%	10%	11%
Employées	15%	21%	27%	17%
Ouvrières	-	1%	-	4%
Retraitées	32%	33%	28%	23%
Etudiantes ou scolaires	1%	1%	2%	2%
Autres inactifs	10%	11%	10%	8%
Autres	5%	7%	5%	6%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête MATISSE-CNRS auprès des associations – 2003

Il apparaît des nuances dans la catégorie socioprofessionnelle des dirigeantes, selon leur rôle au sein du bureau de l'association. Les présidentes sont plus souvent de CSP supérieures que les trésorières et les secrétaires (en particulier plus souvent cadres supérieurs, enseignantes, et même professions libérales) tandis ces dernières sont plus souvent employées et cadres moyens. Les retraitées sont surtout présentes au poste de trésorière et de présidente (le tiers de ces postes sont occupés par des retraitées). Quant à l'ensemble des dirigeantes, leurs CSP sont mieux réparties. Ainsi on observe une certaine hiérarchie sociale entre les présidentes d'un côté, et les trésorières et secrétaires de l'autre, qui confirme l'influence du diplôme (via la CSP) sur l'accession aux postes à plus grande responsabilité.

Conclusion

Les données récentes sur la place des femmes et en particulier des dirigeantes dans les associations permettent de constater que les résultats obtenus sont en ligne avec les données mieux connues sur la place des femmes dans la société, et dans le monde du travail plus particulièrement. Tant au niveau du salariat, où les femmes sont sur-représentées dans les associations, pour des raisons tenant aux types de tâches ou de professions et au type de contrat de travail (CDD, temps partiel), qu'au niveau de la prise de responsabilités, où les femmes sont sous-représentées, il apparaît que la place des femmes est conforme à leur situation générale dans l'économie et la société. En particulier, on y retrouve une forme de division du travail entre hommes et femmes dans les tâches accomplies, qui relèvent souvent de compétences acquises dans le cadre du travail domestique (s'occuper d'enfants, gérer un budget, organiser des repas) ou qui reproduisent la division du travail marchand (enseigner, soigner, s'occuper de personnes dépendantes, faire le standard ou le secrétariat, accueillir etc...). Cette place par ailleurs évolue sans doute au même rythme que leur situation générale, puisqu'on observe une montée régulière des femmes dans la participation associative et dans la prise de responsabilités depuis les années quatre-vingt, qui correspond à leur participation croissante au monde du travail et à la vie politique.

Si les femmes restent aujourd'hui largement en retrait des fonctions de président d'association et si leur place reste encore très minoritaire dans les fonctions de dirigeants associatifs, leur accès aux fonctions dirigeantes apparaît facilité par la non-mixité des bureaux, c'est-à-dire par l'existence d'associations où les organes de décision sont composés uniquement de femmes, mais souvent au terme d'une trajectoire plus lente au sein des associations. Les femmes sont plus volontiers dirigeantes bénévoles d'associations orientées vers des populations vulnérables ou en difficulté comparativement aux hommes. Leur place aux postes de dirigeants bénévoles apparaît ainsi

relativement importante dans les secteurs de l'action sociale, de la santé, de l'action humanitaire et de l'éducation, qui sont par ailleurs souvent des associations employeurs, c'est-à-dire celles qui gèrent les plus gros budgets.

Dans la mesure où l'on sait que de nombreux élus locaux le deviennent après avoir occupé des fonctions de dirigeants associatifs, la prise croissante de responsabilités associatives par des femmes peut induire une montée des femmes dans la vie politique.

Méthodologies des enquêtes du Matisse auprès des associations

Enquête sur les créateurs d'associations et sur la mortalité associative (1997)

L'enquête conduite par le Matisse en 1997 dans le Loiret auprès de deux cohortes d'associations créées à 10 ans d'intervalle ; les données relatives aux créateurs portent sur un échantillon de 500 associations et sur les 2213 créateurs qui en sont à l'origine.

Enquête sur le poids et le financement des associations (2000)

L'enquête conduite à partir des mairies et en direction des associations a permis de collecter une centaine de variables relatives au profil, au financement, à l'emploi salarié et au travail bénévole auprès de 10 189 associations appartenant à tous les départements français ; cette enquête contenait en outre des demandes de précisions en clair relatives au profil des populations bénéficiaires de l'activité des associations qui n'avaient pas encore été exploitées. Les analyses comparatives conduites avec d'autres études ayant procédé de manière différente sur la base de fichiers administratifs ont montré que l'échantillon était proche des caractéristiques par ailleurs connues de la population d'associations pour autoriser, après les redressements effectués, des extrapolations sérieuses.

Enquête sur les dirigeants associatifs (2003)

Une seconde enquête a été conduite spécifiquement en janvier 2003 auprès du même échantillon d'associations : le questionnaire contenait des questions relatives aux acteurs associatifs, aux organes de décision et à leur fonctionnement, aux relations entre les différents acteurs, le point central du questionnement étant cependant le profil des dirigeants bénévoles (Membres du CA, du bureau ou de structures de décision informelles). 1 800 associations ont participé à l'enquête et ont retourné le questionnaire rempli.

Sources et références :

« Le milieu associatif de 1983 à 1996 », Insee Première n° 542, septembre 1997

« Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », Insee première n° 920, septembre 2003

« La vie associative en 2002 – 12 millions de bénévoles », Insee Première n° 946, février 2004

« Les créateurs d'entreprises en 2002 », Insee Première n° 928, octobre 2003

« 30% de femmes parmi les créateurs d'entreprises », Insee Première n° 887, mars 2003

ARCHAMBAULT E., 2002, « Le travail bénévole en France et en Europe », in Revue française des affaires sociales – vol. 56, n° 4, décembre, p. 13-36

ALFANDARI E. et DUTHEIL PH.- H., 2000, Associations, Dalloz, Collection Dalloz Action.

Séminaire « Les enjeux de la participation des femmes à la vie associative », 26 avril 2001, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, atelier de M. MITRANI

CREDOC, 1999, La participation des français à la vie associative,

PROUTEAU L. et WOLFF F.-C., 2002, « La participation associative au regard des temps sociaux », in *Economie et statistique*, n° 352-353

TCHERNONOG V., 1999, « Trajectoires associatives — Données de repérage sur les cycles de vie et les disparitions d'associations », Rapport pour la Délégation interministérielle à l'Innovation Sociale et à l'Économie Sociale avec le concours financier de la Fondation de France.

TCHERNONOG V., 1999, « Comment naissent et meurent les associations ? » in « Le projet associatif : économie et solidarité » in Fondations n° 9, pp 51 – 81

TCHERNONOG V., 2001, « Le monde associatif aujourd'hui. Données de cadrage » Texte présenté au colloque organisé par le Conseil économique et social dans le cadre des manifestations officielles de la célébration du centenaire de la loi de 1901. « 1901-2001 Un défi renouvelé » 21 juin 2001, 12 pages.

TCHERNONOG V., 2003, Quels acteurs dans les différents types d'associations ? Premiers résultats sur les bénéficiaires et sur les dirigeants des associations, communication au colloque de l'Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale , 15 décembre, Paris .